

# CHARGE.E DE MISSION CULTURE ET TERRITOIRE

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** REGION BRETAGNE

283, avenue du général patton cs 21101

35711Rennes

**Référence :** 0035210600327763

**Date de publication de l'offre :** 21/06/2021

**Date limite de candidature :** 21/07/2021

**Poste à pourvoir le :** 01/10/2021

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Ouvert aux contractuels** Oui (Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)

**Temps de travail :** Complet

**Durée :** 35h00

**Nombre de postes :** 1

**Service d'affectation :** Service Arts et développement territorial (SADT)

## Lieu de travail :

### Lieu de travail :

Immeuble la Robiquette 2 rue Gabriel Germain, ZAC de Beauregard

35711 Rennes

## Détails de l'offre

**Grade(s) :** Attaché

Ingénieur

**Famille de métier :** Culture > Politiques territoriales d'action culturelle

**Métier(s) :** Chef ou cheffe de projet culturel

### Descriptif de l'emploi :

La politique culturelle de la Région est construite autour de trois grands objectifs :

- La présence artistique au coeur des territoires afin que l'oeuvre ne soit plus l'unique valeur du travail artistique et que les processus d'élaboration et d'expérimentation, en favorisant la rencontre avec les populations, redonnent à l'artiste et à son travail sa part de dimension critique pour transformer la société ;

- La circulation des artistes, des projets, des pratiques, des idées, des oeuvres, éléments du rayonnement de la Région, mais condition aussi de l'ouverture à la diversité des expériences culturelles, occasion de métissages fructueux ;

- La transmission enfin, constitutive de la création d'une mémoire partagée aux racines de tout projet collectif.

La politique régionale accompagne, facilite, encourage les projets portés par les artistes et les acteurs culturels au regard de ces orientations avec le souci constant de prendre en compte les droits culturels des personnes.

La Direction de la culture est composée de trois services : le service de la coordination administrative et du Conseil culturel de Bretagne (SCACC), le service images et industries de la création (SIMAG) et le service arts et développement territorial (SADT).

Au sein du SADT regroupant 7 agents, le-la chargé-e de mission met en oeuvre la politique culturelle de la Région en faveur du spectacle vivant, des arts plastiques, des métiers d'art et du patrimoine culturel immatériel : instruction et analyse des demandes de financement, organisation de rencontres régulières avec les porteurs de projets (équipes artistiques, lieux de production et de diffusion, manifestations, centres ressources, réseaux professionnels...), mise en place d'outils d'expertise et d'évaluation, concertation avec les autres collectivités pour une mise en cohérence des financements publics.

### Profil recherché :

Recrutement statutaire : fonctionnaire en demande de mutation/détachement, lauréat de concours, ou à défaut par voie contractuelle.

Formation, qualification requise :

- Formation supérieure
- Formation spécialisée dans le domaine de l'art et de la culture et/ou expérience confirmée dans le champ artistique et culturel permettant une analyse fine des projets faisant l'objet de demandes de subventions

Savoir :

- Expérience et connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Maîtrise de l'instruction administrative, juridique et financière des dossiers de demande de subvention
- Expertise dans le domaine culturel

Savoir-faire :

- Capacités rédactionnelles
- Aptitude à la conception et à la conduite de projet

Savoir être :

- Capacités de travail en équipe
- Qualités relationnelles et sens de la communication

**Missions :**

Dans ce contexte, le·la chargé·e de mission assure les missions régulières suivantes :

- Contribuer à la définition de la politique culturelle régionale et à sa mise en oeuvre au sein des territoires
- Participer à la définition des outils d'analyse et d'évaluation de cette politique
- Participer à l'animation de réseaux professionnels et favoriser les dynamiques de partenariats, de mutualisations et de mises en réseau des acteurs culturels
- Assurer le suivi des relations avec les équipes artistiques, les lieux de production et diffusion, les manifestations. Rendez-vous individuels à Rennes et sur les lieux de travail des acteurs culturels, participation à des groupes de travail et réunions thématiques, présence aux conseils d'administration des principales institutions culturelles.
- Représenter le Conseil régional auprès des acteurs et des collectivités sur l'ensemble du territoire.
- Piloter des groupes de travail sur des thématiques liées aux orientations de la politique régionale.
- Assurer une présence régulière aux spectacles et manifestations soutenus par la Région en vue d'évaluer les projets artistiques et culturels et leur inscription dans le cadre de la politique culturelle régionale
- Analyser les projets artistiques et culturels, instruire en lien avec les instructeur·ices les dossiers de demande de subvention dans une perspective de développement territorial, argumenter le soutien de la Région aux projets artistiques et culturels
- Assurer un suivi des dossiers " culture " des contrats de partenariat en collaboration avec la Direction de l'aménagement des politiques territoriales, des solidarités et des services publics
- Négocier et finaliser le cas échéant les conventions d'objectifs (ou leur renouvellement) avec les partenaires concernés

Le·la chargé·e de mission assure également les Missions occasionnelles et/ou temporaires suivantes :

- Représenter le Conseil régional auprès des acteurs et des collectivités sur l'ensemble du territoire concerné et sur l'ensemble des champs artistiques de la politique culturelle régionale (manifestations littéraires, tournages de films etc.)

RELATIONS HIERARCHIQUES

- L'agent dépend directement de (n + 1) : Chef de service arts et développement territorial
- L'agent encadre directement (n-1) : Sans objet

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Au sein de la Direction : Ensemble des agents du service (Chef de service, chargés de mission, gestionnaires, assistante), Directeur, Chefs de services
- Au sein de la collectivité : Tous services et directions et plus particulièrement :
  - Les directions des espaces territoriaux
  - Direction de l'aménagement et de l'égalité
  - Direction du tourisme et du patrimoine, direction des affaires européennes et internationales (DAEI), direction de l'emploi, formation tout au long de la vie (DEFTLV), direction de l'éducation, langues de Bretagne et sport (DELS), direction du développement économique (DIRECO) etc.
- Partenaires extérieurs :
  - Services culturels des collectivités territoriales (conseils départementaux, communes et leurs

regroupements, pays)

- Services de l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles)
- Acteurs artistiques et culturels (équipes artistiques, manifestations, lieux de production et de diffusion, réseaux professionnels)
- Structures ressources dans le domaine culturel

Contraintes spécifiques (contraintes de calendrier, déplacements, astreintes,...)

- Grande disponibilité et mobilité requises sur l'ensemble de la Région (permis B requis)
- Présence nécessaire à de nombreux spectacles, expositions, festivals, vernissages, etc, soirs et week-ends

**Contact et informations complémentaires :** Consulter la fiche de poste sur notre site [www.bretagne.bzh](http://www.bretagne.bzh) (Rubrique/service/Offre d'emploi) et postulez en ligne avant le 21/07/21.

Téléphone collectivité : 02 99 27 10 10

**Lien de publication :** [www.bretagne.bzh](http://www.bretagne.bzh)